



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **6 avril 2009**

Délibération n° 2009-0653

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Vénissieux

objet : Viabilisation de terrain en vue de la reconstruction du lycée Jacques Brel - Etudes et travaux préparatoires - Individualisation d'autorisation de programme partielle

service : Direction générale - Direction de la voirie

Rapporteur : Monsieur Serres

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 27 mars 2009

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 7 avril 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Barral, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Vesco, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Dumas, Ferraro, Flaconèche, Forissier, Fournel, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Hugué, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Millet, Morales, Muet, Mme Pesson, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillonel, Plazzi, Quiniou, Réale, Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Serres, Suchet, Terracher, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Turcas, Uhrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas.

Absents excusés : MM. Passi (pouvoir à M. Réale), Sécheresse (pouvoir à M. Lebuhotel), Deseigne (pouvoir à M. Imbert Y), Mme Peytavin (pouvoir à M. Plazzi), M. Blein (pouvoir à M. Longueval), Mme Frih (pouvoir à Mme Benelkadi), MM. Rivalta (pouvoir à M. Terracher), Auroy (pouvoir à M. Abadie), Mme Bailly-Maitre (pouvoir à Mme Pierron), MM. Balme (pouvoir à M. Lévêque), Bernard B (pouvoir à Mme Vessiller), Chabert (pouvoir à M. Buffet), Coste (pouvoir à Mme Chevallier), Deschamps (pouvoir à Mme Ait-Maten), Mme Dubos (pouvoir à M. Goux), MM. Fleury (pouvoir à M. Reppelin), Galliano (pouvoir à M. Lyonnet), Mme Ghemri (pouvoir à Mme Bab-Hamed), MM. Kabalo (pouvoir à Mme Pédrini), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Mme Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Flaconèche), M. Pillon (pouvoir à Mme Vullien), Mme Revel (pouvoir à M. Léonard), MM. Sangalli (pouvoir à M. Colin), Sturla (pouvoir à M. Crédoz), Thivillier (pouvoir à M. Millet), Mmes Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Touraine), Yérémián (pouvoir à M. Barthelémy).

Absents non excusés : MM. Albrand, Genin, Louis, Mme Palleja.

Séance publique du 6 avril 2009**Délibération n° 2009-0653**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Vénissieux

objet : **Viabilisation de terrain en vue de la reconstruction du lycée Jacques Brel - Etudes et travaux préparatoires - Individualisation d'autorisation de programme partielle**

service : Direction générale - Direction de la voirie

Le Conseil,

Vu le rapport du 18 mars 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le projet de prolongement de la rue Monmousseau et des opérations liées consistent à viabiliser les terrains (voirie et eau) en vue de la reconstruction du lycée Jacques Brel sur l'îlot Démocratie à Vénissieux.

Le projet est inscrit à la programmation pluriannuelle d'investissements (PPI) dans le cadre du renouvellement des grands quartiers d'habitat social.

En effet, le quartier Démocratie à Vénissieux a fait l'objet d'une dé-densification importante de 1983 à 1994 avec la démolition de tours. Il s'agit à présent de réenclencher le processus d'urbanisation.

Ce site est d'un intérêt majeur pour la ville puisqu'il crée le lien entre le centre ville et le quartier des Minguettes ainsi qu'entre le quartier Monmousseau et le site de la Glunière.

L'arrivée du tramway T 4 a apporté un nouvel élan au secteur et le choix de la région Rhône-Alpes de reconstruire la cité scolaire Jacques Brel sur l'îlot Démocratie au contact du tramway, offrira aux futurs lycéens un équipement de première importance.

La Communauté urbaine s'est engagée à favoriser le transfert de cette cité scolaire dont l'ouverture est prévue en septembre 2012 et qui recevra à terme 1 000 élèves.

Le projet de la Communauté urbaine prévoit donc un prolongement de la rue Monmousseau jusqu'à la rue de la Démocratie, la reprise de la rue Dreyfus actuelle ainsi que la création d'espaces publics liés à ces voiries, en particulier le parvis devant le lycée ainsi que la gestion des eaux pluviales du secteur.

La Région prévoit un démarrage des travaux du lycée en mars 2010 pour une livraison en septembre 2012. Pour ce faire, le projet nécessite d'araser un talus important situé en partie sur le domaine public communautaire.

Dans un souci de cohérence avec les travaux de la Région, la Communauté urbaine doit donc engager, dès à présent, les études de maîtrise d'œuvre des espaces publics et prévoir les travaux de pré-terrassement et de dévoiement d'une noue de gestion des eaux pluviales située dans le talus pour la mi-2010.

Des études préalables ont été conduites par le bureau d'études Séralp. Elles seront revues afin d'affiner et proposer plusieurs scénarii d'aménagement du parvis et de la voirie, revoir la faisabilité des différentes hypothèses de bassin de gestion des eaux pluviales proposées et optimiser les coûts.

Le montant estimé des études préalables, de maîtrise d'œuvre conception et de travaux préparatoires (pré-terrassements et dévoiement de noue), objet de la présente demande d'autorisation de programme partielle, est de 350 000 € TTC.

Le coût d'objectif global de l'opération est estimé à 3 200 000 € TTC ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve les orientations d'aménagement et le lancement de l'opération de viabilisation des terrains en vue de la reconstruction du lycée Jacques Brel à Vénissieux, à savoir le prolongement de la rue Monmousseau, la reprise de la rue Dreyfus, la création du parvis devant le lycée et la gestion des eaux pluviales du secteur avec la création d'un bassin.

2° - Décide l'individualisation de l'autorisation de programme globale B1 favoriser la mixité pour un montant total de 350 000 € en dépenses à la charge du budget principal de la Communauté urbaine répartie selon l'échéancier suivant : 30 000 € en dépenses en 2009, 310 000 € en dépenses en 2010, 10 000 € en dépenses en 2011.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 8 avril 2009.